RCS : BOURGES
Code greffe : 1801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00393
Numéro SIREN : 351 288 444
Nom ou dénomination : SAVAL

Ce dépôt a été enregistré le 14/09/2022 sous le numéro de dépôt 3460

Liasse 22 IS RN

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2022

Désignation de l'entreprise : SAS SAVAL — 1 2

Adresse de l'entreprise : RN 151 17 Rte de la Charité RN 151 18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY — Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET * : 3 5 1 2 8 8 4 4 4 0 0 0 4 2 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 1

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 302	AG	5 114	188
	Fonds commercial (1)	AH	76 225	AI		76 225
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	577	AS	577	
	Autres immobilisations corporelles	AT	195 551	AU	180 680	14 871
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	5 183	BI		5 183
	TOTAL (II)	BJ	282 837	BK	186 370	96 467
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	155 160	BU	4 143	151 018
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	270	BW		270
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	4 843	BY		4 843
	Autres créances (3)	BZ	18 932	CA		18 932
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	129 762	CG		129 762
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	29 903	CI		29 903
	TOTAL (III)	CJ	338 870	CK	4 143	334 728
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	621 707	1A	190 512	431 194

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2022 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 SD 2022

Désignation de l'entreprise SAS SAVAL Néant ☐ *

				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 99 198)		DA	99 198
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	DC	
	Réserve légale (3)		DD	250
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ	DG	
	Report à nouveau		DH	(43 007)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	67 316
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	123 758
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	178
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	DV	21
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	131 240
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	107 565
	Dettes fiscales et sociales		DY	68 433
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)		EC	307 436
	Ecarts de conversion passif * **(V)**		ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	431 194

RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	307 436
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	178

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 : Etat préparatoire

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS SAVAL — Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 146 172	FB		FC	1 146 172
	Production vendue biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue services *	FG	25 720	FH		FI	25 720
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 171 892	FK		FL	1 171 892
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	8 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	7 369
	Autres produits (1) (11)					FQ	224
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 187 486
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	584 107
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(951)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	334
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	276 606
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	27 305
	Salaires et traitements *					FY	183 396
	Charges sociales (10)					FZ	45 189
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux amortissements *					GA	4 731
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	1 436
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	241
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 122 393
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	65 093
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 422
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	2 422
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	199
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	199
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	2 224
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	67 316

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables, janvier 2022 - Etat préparatoire.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SAVAL — Néant ☐*

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII − VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 189 908
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 122 592
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	67 316
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
	(3) Dont Crédit bail mobilier *	HP	
	(3) Dont Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	21
	(6*bis*) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
	(6*ter*) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	5 258
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	223
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ; obligatoires A9		
	(13) Dont cotisations facultatives Madelin A7 ; Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 : Etat préparatoire.

ANNEXE

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 431 194,28 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 67 316,35 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15/04/2022 par les dirigeants.

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- **Continuité de l'exploitation**
- **Permanence des méthodes comptables**
- **Indépendance des exercices**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Evénements significatifs de l'exercice (et postérieurs)

Lors de la crise sanitaire liée au virus Covid 19, et en raison de la nature de son activité, l'entreprise a dû fermer son établissement pendant les périodes de confinement.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire n'a pas eu d'un impact significatif sur son activité, l'activité ayant repris un niveau supérieur à celui antérieur à la crise.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise à la date de l'arrêté des comptes, elle estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Il figure à l'actif du bilan pour un montant de : 76 225 €.

Conformément aux dispositions du règlement ANC n°2015-06, la société a considéré que son fonds commercial a une durée d'utilisation illimitée et n'est donc pas amorti.

La valeur à la clôture de l'exercice a été appréciée en fonction de sa valeur vénale en se référant aux méthodes les plus couramment utilisées en ce domaine.

Compte tenu de cette valeur, aucune dépréciation n'a été constatée à la clôture de l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement

L'entreprise n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations non décomposables

L'entreprise a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME et qui consistent essentiellement dans le maintien de la durée d'usage et du mode d'amortissement pour les immobilisations non décomposables.

Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au coût d'acquisition composé du prix d'achat et des frais accessoires d'achat, sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement.

Une dépréciation est effectuée sur les produits dont le prix de revient calculé est supérieur au cours du jour ou à la valeur probable de réalisation.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan actif

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Dépréciations	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	76 225		76 225	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	**76 225**		**76 225**	

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	81 382	196	53	81 526
Immobilisations corporelles	196 057	724	654	196 127
Immobilisations financières	5 183			5 183
TOTAL	**282 622**	**920**	**706**	**282 837**

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 841	326	53	5 114
Immobilisations corporelles	177 505	4 405	654	181 256
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	**182 345**	**4 731**	**706**	**186 370**

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	5 302	5 114	188	de 1 à 2 ans
Fonds commerce hs bourges	76 225	0	76 225	Non amortiss.
Matériel out hs bourges	577	577	0	5 ans
Inst gén agct hs bourges	178 528	165 239	13 289	de 5 à 20 ans
Mat transport hs bourges	9 606	9 606	0	3 ans
Mat bureau hs bourges	3 311	2 107	1 205	5 ans
Mobilier hs bourges	4 105	3 728	377	10 ans
TOTAL	**277 653**	**186 370**	**91 283**	

Nature des dépréciations	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Stocks et en-cours	4 818	1 436	2 112		4 143
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL	**4 818**	**1 436**	**2 112**		**4 143**

Notes sur le bilan actif (suite)

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	5 183		5 183
Actif circulant et charges d'avance	53 678	53 678	
TOTAL	**58 862**	**53 678**	**5 183**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières Clients et comptes rattachés Autres créances Disponibilités	14 372
TOTAL	**14 372**

Charges constatées d'avance
Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	9018	11,00	99 198
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	**9018**	**11,00**	**99 198**

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	178	178		
Dettes financières diverses	21	21		
Fournisseurs	107 565	107 565		
Dettes fiscales et sociales	68 433	68 433		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**176 196**	**176 196**		

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	178
Emprunts et dettes financières divers	21
Fournisseurs	6 608
Dettes fiscales et sociales	38 133
Autres dettes	
TOTAL	**44 939**

Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	1 146 172	97,81 %
Prestations de services	25 720	2,19 %
TOTAL	**1 171 892**	**100.00 %**

Autres informations

Identité de la société mère
SAS GALERIES BALGENTIENNES 2219 Route Nationale 20 45 770 SARAN N° SIRET : 08678050900112

Engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite

Les hypothèses

Pour estimer le montant de l'engagement, l'étude actuarielle est réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques suivants :

- L'augmentation annuelle des salaires est :
  - 1.50 % constant pour la catégorie Cadres
  - 1.50 % constant pour la catégorie Non Cadres
- Le taux d'actualisation est de 0.80 % (inflation comprise).
- Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à :
  - 62 ans pour la catégorie Cadres
  - 62 ans pour la catégorie Non Cadres
- Le taux de rotation retenu est :
  - Faible pour la catégorie Cadres
  - Faible pour la catégorie Non Cadres
- Le taux de charges sociales est :
  - 45 % constant pour la catégorie Cadres
  - 32 % constant pour la catégorie Non Cadres
- Le départ intervient à l'initiative du salarié.
- La table de mortalité utilisée est la table réglementaire TH/TF 00-02.
- La méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective proratisée.

Les engagements

Le montant des engagements en matière d'indemnités de fin de carrière, selon les éléments démographiques et les paramètres retenus s'établit ainsi :

Valeur probable des indemnités à verser	59 410 Euros
Valeur actuelle probable des indemnités à verser	51 760 Euros
Dette actuarielle ou passif social	26 243 Euros

Entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation

(Eléments relevant de plusieurs postes du bilan)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société à un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 586		
Dettes fiscales et sociales	598		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières	21		

SAVAL
Société par actions simplifiée
Au capital de 99.198 euros
RN 151
17 route de la Charité
18390 SAINT GERMAIN DU PUY

351 288 444 RCS BOURGES

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

PROJET DE RESOLUTION SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 3 JUIN 2022

L'Assemblée Générale sur la proposition du Président décide d'affecter le résultat dans les conditions suivantes :

Le résultat net comptable arrêté en bénéfice est affecté aux comptes :

Report à nouveau	**43.006,58 €**
Réserve légale	**1.215,49 €**
Autres réserves	**23.094,28 €**
BENEFICE NET	**67.316,35 €**

TEXTE DE RESOLUTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 3 JUIN 2022

L'Assemblée Générale sur la proposition du Président, décide d'affecter le résultat dans les conditions suivantes :

Le résultat net comptable arrêté en bénéfice est affecté aux comptes :

Report à nouveau	**43.006,58 €**
Réserve légale	**1.215,49 €**
Autres réserves	**23.094,28 €**
BENEFICE NET	**67.316,35 €**
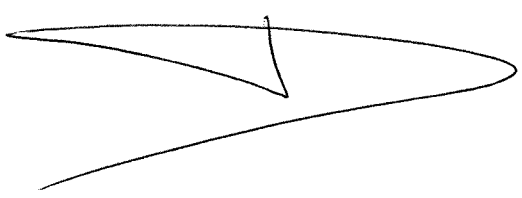
Le Président.